



CD EYSSES

ICI, ICI, C'EST LA BASTON !!!...

Eysses le 28 septembre 2023

Encore une fois, lors de la matinée du jeudi 28 septembre 2023 certains de nos pensionnaires du Bt B se sont fightés sur la coursive. Les belligérants ont été placés au QD, mais avant, il a fallu faire du vide, car ce lieu est actuellement fort occupé, vue l'actualité des combats se déroulant en détention !!!...

Inacceptable situation et pourtant on nous promet le mieux à venir, avec du profil bien séant pour notre établissement.

De la foutaise en barre bien sûr, il n'en est rien de tout cela. Contrairement à tout ce qu'il peut vous être dit, la taule tient par des bouts de ficelle.

La preuve encore ce matin, un **SAS** désert comme bien souvent, mais finalement tenu par l'agent planificateur, car il y a des circonstances, la venue de DSD et consort sur notre bel établissement pour un audit sécurité !!!... Au diable les 24 derniers jours qui viennent de passer suite au fameux 4 septembre 2023.

Une porte 3 mise au supplice, poste pris par notre collègue des UVF, jusqu'à quand le bricolage en sachant que seulement 6 personnels sont en arrêts justifiés.

Le temps n'est plus à penser quoi faire, mais à agir pour de bon. Si d'aventure notre hiérarchie persiste à s'obstiner à maintenir la barre et son management tel qu'elle nous l'envoie avec la bénédiction de l'OS majoritaire locale nous irons droit dans le mur.

Une réflexion mûrement établie peut ou ne pas nous aider !!!...

Prochaine étape le mardi 17 octobre 2023 lors du CSA qui doit valider un service avec une mise en œuvre dès que possible, pour l'UFAP que nenni, nous ne soutiendrons pas la mort orchestrée du service 3/2, n'en déplaise à certains.

D'autant plus qu'en début d'année, une charte des services locale était signée lors de la mise en place du nouveau service et qui stipulait dans son article 14 «Changement de cycle :

Les agents souhaitant changer de cycle devront rédiger un courrier à l'attention du chef de détention. Celui-ci sera traité de la manière suivante :

- Intégration immédiate en cas d'échange entre deux agents
- Intégration immédiate en longues journées (PGS, JNS) en cas de départ d'un agent en poste dans ces cycles
- En cas d'absence de départ sur les longues journées, ou sur le CAN (cycle avec nuit ex 3/2), un point annuel sera réalisé en septembre pour envisager avec les organisations représentatives une modification de l'économie générale de la structure à compter du mois de janvier n+1. »

Pour terminer, l'**UFAP/UnsaJustice** remercie et tient à féliciter les collègues qui ont su gérer professionnellement comme à leur habitude le pugilat organisé de ce jour.

Pour le bureau local UFAP/UnsaJustice

Thierry Not